

AGENCE IMMOBILIÈRE
IMMO-KH

— DEPUIS 2010 —

OFFRE D'ACHAT IRREVOCABLE

Le(s) soussigné(s),

M. _____

Domicilié(s) _____

Tél : _____ Mail : _____

Lieu de naissance : _____ Numéro Nat : _____

Lieu de naissance : _____ Numéro Nat : _____

Etat civil du/des offrants : célibataire – marié.e – divorcé.e – cohabitant.e légal.e

Déclare(nt) offrir la somme de : _____ euros

Pour l'achat de l'immeuble situé à _____

Et mis en vente par l'AGENCE IMMOBILIERE IMMO-KH représentant le propriétaire.

Cette offre d'achat est : (Biffer les mentions inutiles)

- Ferme et définitive
- Faite sous réserve d'acceptation d'un prêt hypothécaire aux conditions normales du marché, pour un montant maximum de : _____ % (Quotité crédit)
- Autre(s) condition(s) : _____

Elle restera valable jusqu'au _____ à _____ heures.

Fait à Le

Signature(s) du/des vendeur(s)

Signature(s) du/des offrant(s)

Renseignements utiles :

Notaire des acquéreurs : _____

Remarques : _____

Conditions générales :

- L'offrant mettra en garantie de cette offre auprès de l'agence immobilière IMMO-KH à la date prévue pour la signature du compromis de vente **l'équivalent d'un montant de 5% du prix de vente** afin de constituer une assurance-décès accidentel au profit de l'acquéreur.
- Elle engage solidairement et indivisiblement le (la) ou (les) soussigné(s) à signer un compromis de vente au plus tard dans les 30 jours de l'acceptation de l'offre.
- Si le prêt est refusé, l'acquéreur devra faire parvenir une **lettre recommandée** indiquant le refus **d'au moins 2 banques**. A défaut de cette information, le prêt sera considéré comme obtenu à l'expiration de ce délai et la vente sera parfaite sur ce point.
- Toujours si le prêt est refusé, une indemnité pour l'indisponibilité temporaire du bien équivalente à 0,50% du prix de vente à partir de la date de la signature du compromis de vente et la date de la lettre recommandée informant l'agence immobilière du refus du prêt sera déduite sur montant de la garantie versée.
- Si le prêt est refusé en raison d'un fichage bancaire, une indemnité équivalente à 2% du prix de vente sera déduite de la garantie versée lors de la signature du compromis de vente.

Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations liées à la prévention du blanchiment. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises pourront être utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. En cas de vente, certaines données communiquées pourront, dans le respect de la confidentialité, être utilisées par l'agent à des fins promotionnelles. Toutes les informations sur le droit de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent consultées à l'adresse suivante : www.immo-kh.be

Un renseignement sur votre crédit hypothécaire ?

Composez-le **071/312.312**

et nous vous mettrons en relation avec notre partenaire en crédit hypothécaires !

Rue de la Station 11 – 5060 Tamines
Tél : **071/312.312** – Mail : **info@immo-KH.com**
N° D'ENTREPRISE 0738.830.786 – IPI N° 509.044
RC prof. & Garantie de fonds : AXA BELGIUM numéro de police 730.390.160
Banque BE32 3631 9538 3302 – Compte de tiers BE14 3701 1897 0183